

The Order of the Day being called to resume the debate on the motion of the Honourable Senator Yuzyk, seconded by the Honourable Senator Macdonald:

That the Fifth Report of the Special Joint Committee on Official Languages be referred back to the Committee with instructions to consider the following as an addition to recommendation No. 11:

“Wherever and whenever feasible, any of the third languages, sometimes referred to as the heritage languages, may be taught in the public and secondary schools of the provinces and at universities, with possible funding from the federal and provincial governments; they may be used in the courts, in government services at all levels, in CBC radio and television at the national, regional and local levels, and in the federal Parliament, provincial legislatures and city and municipal councils.”; and

That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House thereof and to invite them to join with this House in the aforementioned action,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Marshall calling the attention of the Senate to the desirability of establishing an enlistment program in the Armed Forces to help solve the unemployment problem affecting our young people and to teach them useful skills and to provide other training commensurate with today's needs,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Frith calling the attention of the Senate to the advisability of establishing alternative procedures for the pronouncement of Royal Assent to bills,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the consideration of the Interim Report of the Standing Senate Committee on National Finance on the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1984,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Yuzyk, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald,

Que le cinquième rapport du Comité mixte spécial sur les langues officielles soit renvoyé au Comité avec instruction de considérer ce qui suit comme un ajout à la recommandation n° 11:

«Chaque fois que c'est possible, n'importe laquelle des troisièmes langues, parfois appelées langues patrimoniales, peut être enseignée dans les écoles publiques et secondaires des provinces et dans les universités, avec éventuellement des subventions des gouvernements fédéral et provinciaux; ces langues peuvent être utilisées dans les tribunaux, dans les services gouvernementaux à tous les niveaux, à la radio et la télévision de Radio-Canada aux niveaux national, régional et local, ainsi qu'au Parlement fédéral, dans les législatures provinciales et les conseils de villes et municipalités.»; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer et l'inviter à se joindre à cette Chambre dans la démarche ci-dessus mentionnée,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Marshall, attirant l'attention du Sénat sur l'opportunité d'établir un programme d'engagements dans les Forces armées pour aider à résoudre le problème du chômage que subissent les jeunes, pour leur apprendre des métiers utiles et pour leur donner par ailleurs une formation correspondant aux besoins actuels,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Frith, attirant l'attention du Sénat sur l'opportunité d'instaurer d'autres façons de procéder pour accorder la sanction royale aux projets de loi,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport provisoire du Comité sénatorial permanent des finances nationales au sujet du Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.